

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$12,225 pour la construction d'un égout dans l'avenue Edouard VII.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$7,510 pour la construction d'un égout dans la rue Notre-Dame.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$2,300 pour la construction d'un égout dans la rue Georges V.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$2,300 pour la construction d'un égout dans la rue Lafontaine.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$2,300 pour la construction d'un égout dans la rue Ontario.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$2,300 pour la construction d'un égout dans la rue Adam.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$2,300 pour la construction d'un égout dans la rue Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter certaines rues, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, que M. J. A. Hébert a offert de céder à la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'abroger la résolution du Conseil par laquelle a été acceptée l'offre faite par M. J. E. Beaulieu, de céder certaines rues à la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. STROUD, il est

Résolu: Que la règle 69 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires et de la Commission Spéciale du Conseil re amélioration du service de tramway

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. LETOURNEAU, appuyé par M. l'éch. MARTIN, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit amendé en en tranchant la route No 1 et en la remplaçant par la suivante:

Tous les tramways se dirigeant vers l'Est, sur cette route, passeront directement par la rue Notre-Dame et reviendront vers l'Est via la rue Notre-Dame, longeant le palais de Justice, les rues St-Jacques, McGill, Notre-Dame, Fulford, Workman, l'avenue Atwater et la rue Notre-Dame. Une double voie sera posée à la traverse de la rue St-Ferdinand, de façon à accélérer le service des tramways de la rue Notre-Dame.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: N. Lapointe, Létourneau, Mayrand, Deguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelay, Ménard, Judge, Houlié—13.

Contre: L. A. Lapointe, O'Connell, Ward, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Bastien, Larivière, Morin, Séguin, Giroux, Blumenthal—13.

Les voix étant également partagées, Son Honneur le Maire donne son vote prépondérant contre ledit amendement, qui est par conséquent rejeté.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'éch. WARD propose, en amendement, appuyé par M. l'éch. POISSANT,

19.—From Board of Commissioners, to vote \$12,225 for the construction of a sewer in Edouard VII avenue.

20.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$7,510 for the construction of a sewer in Notre-Dame street.

21.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,300 for the construction of a sewer in George V street.

22.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,300 for the construction of a sewer in Lafontaine street.

23.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,300 for the construction of a sewer in Ontario street.

24.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,300 for the construction of a sewer in Adam street.

25.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,300 for the construction of a sewer in St. Catherine street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, to accept the cession of certain streets in Notre-Dame de Grâce Ward from Mr. J. A. Hébert.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, to repeal resolution of Council accepting the offer of Mr. J. E. Beaulieu to cede certain streets to the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended and that said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners and Special Committee re improvements to the tramway service.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. O'CONNELL

That said report be received and adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Ald. LETOURNEAU, seconded by Ald. MARTIN,

That said report be amended by striking therefrom route No. 1 and replacing the same by the following:

"All the cars proceeding Eastward on said route shall run directly on Notre-Dame street and shall return Eastward via Notre-Dame street, the alley alongside the Court House, St. James, McGill, Notre-Dame, Fulford, Workman streets, Atwater avenue and Notre-Dame street. A double track shall be laid at the St. Ferdinand street crossing, in order to accelerate the car service on Notre-Dame street."

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: N. Lapointe, Létourneau, Mayrand, Deguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelay, Ménard, Judge, Houlié—13.

Nays: L. A. Lapointe, O'Connell, Ward, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Bastien, Larivière, Morin, Séguin, Giroux, Blumenthal—13.

The votes being equally divided, His Worship the Mayor gave his casting vote against said amendment which, therefore, passed in the negative.

And, a further debate arising,

Moved in amendment by Ald. WARD, seconded by Ald. POISSANT,